Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

LE DOSSIER DE CONJONCTURE NORD - PAS-DE-CALAIS

Situation fin DÉCEMBRE 2013

Direccte Nord - Pas-de-Calais

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direccte Nord - Pas-de-Calais
Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Trois pôles pour améliorer la lisibilité de l'action publique

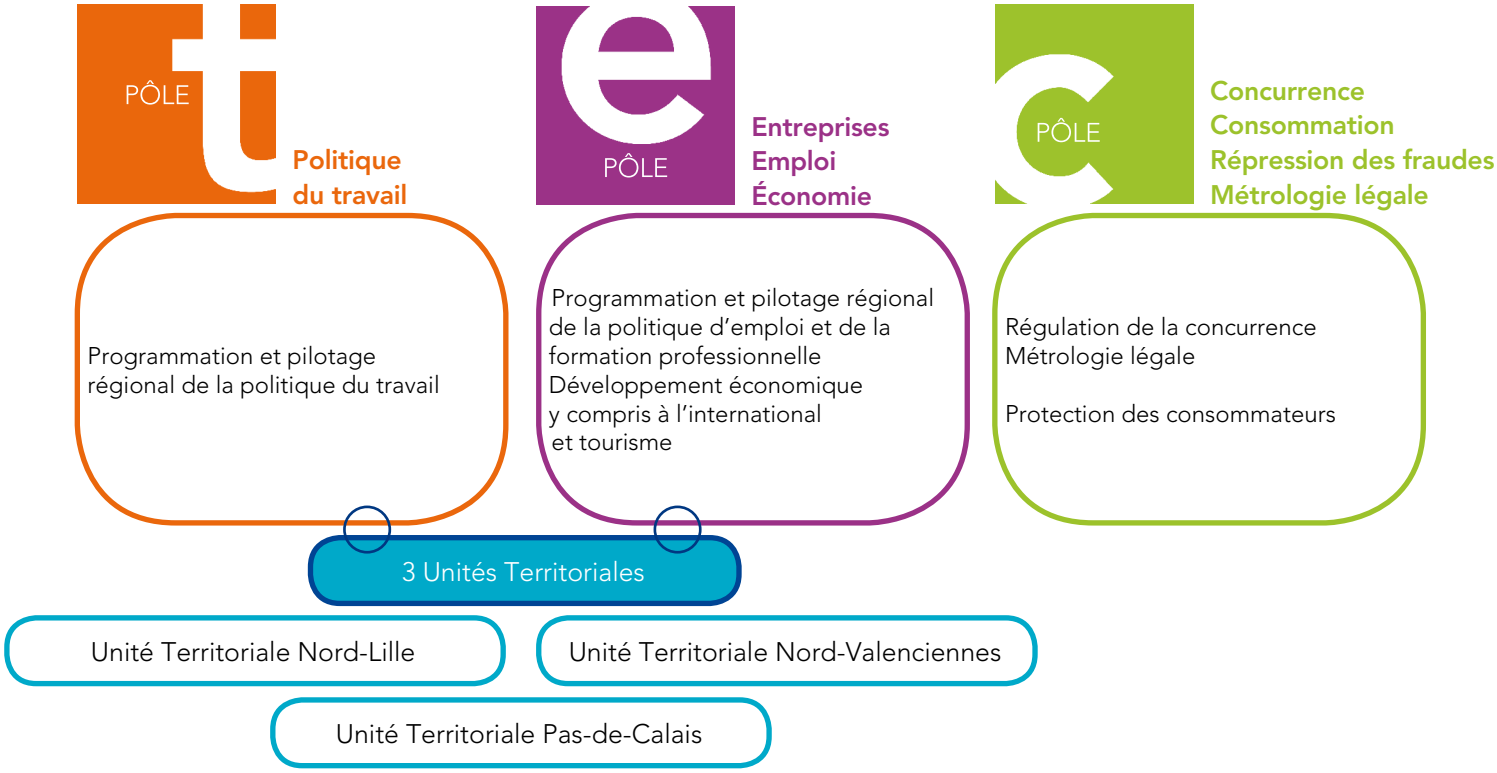

LE DOSSIER DE CONJONCTURE EN RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS
Situation fin décembre 2013
Les Synthèses de la Direccte • n°30 • avril 2014
ISSN 2115-8452

Direction de la publication : Annaïck LAURENT
Rédaction en chef : Bruno CLÉMENT-ZIZA
Coordination du dossier et analyses : Juliette CULOT

Ont collaboré :
- pour le commerce extérieur : Samuel LEFEBVRE
- pour les tensions sur le marché du travail et les mouvements de main d'œuvre : Patrick MICHALIK

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

L'année 2013 se conclut sur une reprise d'activité poussive. Seule la relance des échanges commerciaux apparaît comme un moteur dynamique de l'économie . La hausse de l'investissement des entreprises et de la consommation des ménages s'appuient sur des éléments temporaires : déblocage de l'épargne salariale, anticipation d'une hausse de la TVA et d'un durcissement du malus écologique.

Les premières créations d'emploi observées dans la région depuis juillet 2011 ne reposent que sur le dynamisme de l'intérim survenu en fin d'année, en particulier dans les transports et l'entreposage. Les cœurs de métier continuent à être touchés avec la fermeture de 8 300 postes permanents. La construction subit la plus forte dégradation, affectée par un niveau historique de défaillances d'entreprises.

En 2013, la progression du chômage s'est ralentie dans le Nord - Pas-de-Calais. Le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté trois fois moins vite que l'année précédente, passant en moyenne de 2 320 à 910 demandeurs d'emploi supplémentaires chaque mois. Fin décembre, 369 900 personnes étaient inscrites à Pôle emploi.
La hausse des offres d'emploi, notamment de longue durée ou pour une période indéterminée, dépasse la progression du nombre de demandeurs d'emploi, redressant l'indicateur de tension sur le marché du travail.

Le taux de chômage régional est en baisse continue depuis janvier 2013. Fin décembre, il s'établit à 13,0 % de la population active, 3,2 points au-dessus du taux national.

INTERVENTION PUBLIQUE

Le Service Public de l'Emploi, mobilisé autour du préfet de région, coordonne les outils de la politique d'emploi pour accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle, soutenir les salariés victimes de restructuration et aider les demandeurs d'emploi de longue durée à se repositionner sur le marché du travail.

Depuis janvier, 5 870 jeunes majoritairement peu diplômés ont bénéficié d'un emploi d'avenir afin d'accéder à une première expérience professionnelle ou acquérir les compétences nécessaires pour évoluer vers un autre emploi.
Parallèlement, le nombre de jeunes en CIVIS confrontés à des difficultés particulières d'accès à l'emploi atteint son plus faible niveau en région fin décembre.
Les contrats en alternance signés reculent pour la troisième année consécutive en raison d'un effondrement des entrées en contrat de professionnalisation.

Depuis janvier, 1 320 établissements de la région ont demandé 9,3 millions d'heures d'activité partielle pour 52 600 salariés en prévision d'une baisse d'activité. Le nombre de salariés placés en activité partielle décroit régulièrement depuis le début de l'année, sans retrouver le niveau d'avant-crise. Fin 2013, 4 850 salariés subissaient une réduction d'activité contre 9 000 fin 2012.
Depuis le début de l'année, 7 820 salariés ont accepté un contrat de sécurisation professionnelle après leur licenciement économique. Le nombre de demandeurs d'emploi accompagnés vers un reclassement atteint le niveau record de 7 620 personnes fin septembre, soit 17 % de plus qu'en 2012.

Pour faire face au niveau sans précédent de chômage de longue durée, 48 470 contrats uniques d'insertion ont été signés par les personnes les plus éloignées de l'emploi.
Pôle emploi a organisé 15 700 actions de formation selon les besoins de chaque demandeur d'emploi. Afin de mieux pourvoir les emplois vacants, 2 800 formations prioritaires ont été ouvertes sur des métiers qui recrutent à plus ou moins long terme dans les transports, la logistique, la restauration, la mécanique… Fin décembre, 4 250 inscriptions avaient été déposées dans le Nord - Pas-de-Calais avec le concours de Pôle emploi, du Conseil régional, de l'Agefiph et des partenaires sociaux.

Les échanges commerciaux repartent à la hausse au 4e trimestre 2013

Les échanges commerciaux de la région, nettement en baisse au cours du 3e trimestre 2013, sont repartis à la hausse au 4e trimestre. Graphique 1

Les chiffres de ce trimestre font en effet apparaître une augmentation de +4,7 % de l'ensemble des échanges du Nord - Pas-de-Calais qui s'élèvent désormais à 18,2 Mds d'EUR contre 17,4 Mds d'EUR au cours du trimestre précédent. Tableau 1

Avec 8,1 Mds d'EUR au cours du 4e trimestre 2013, les exportations ont augmenté de +3,6 % par rapport au 3e trimestre mais restent à un niveau inférieur aux ventes du 2e trimestre qui s'étaient élevées à 8,4 Mds d'EUR.
Les importations ont également connu une augmentation sur le trimestre, plus importante que les exportations. En hausse de +5,5 %, elles s'élèvent désormais à 10,1 Mds d'EUR, atteignant leur meilleur niveau depuis début 2012.

Le redémarrage des importations à un niveau plus soutenu que celui des exportations a pour conséquence une hausse du déficit commercial régional qui s'élève désormais à 1,96 Md d'EUR, contribuant pour 12 % du déficit national.

Tableau 1 • **Importations et exportations** — Unité : milliard d'EUR

	2011	2012	Variation annuelle 2011 / 2012	3T2013	4T2013	Variation trimestrielle 3T2013 / 4T2013
Exportations	32,4	32,7	+1,2 %	7,8	8,1	+3,6 %
Importations	39,8	39,8	-0,1 %	9,6	10,1	+5,5 %

Source : Douanes

Graphique 1 • **Importations et exportations**

milllions d'euros

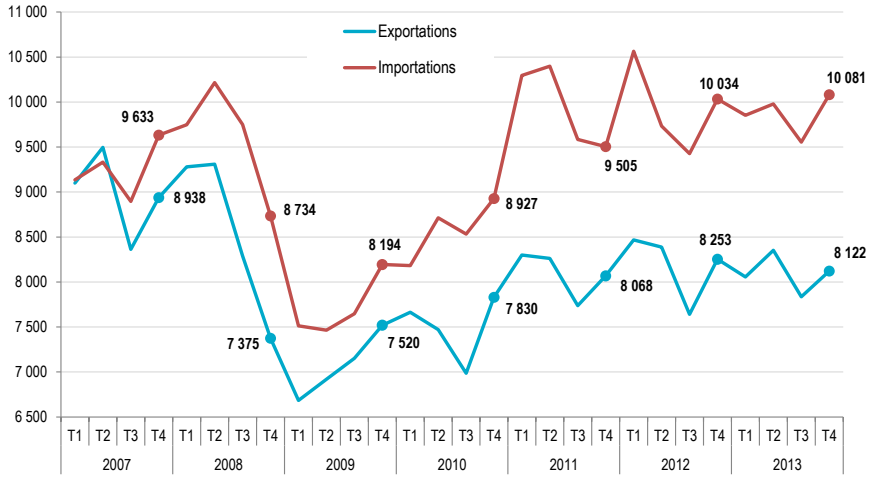

Le département du Nord représente 72 % des exportations et 75 % des importations régionales.

Cinq pays européens concentrent 60 % des exportations régionales

Au cours du 4e trimestre 2013, l'Union européenne a attiré 78 % des exportations régionales. Près de 60 % d'entre elles concernent cinq pays : la Belgique (27 %), l'Allemagne (13 %), le Royaume-Uni (7 %), l'Italie (7 %) et l'Espagne (5 %). Tableau 2

À l'exception des États-Unis, 7e, 9 des 10 premiers clients de la région sont européens.

Les exportations augmentent vers l'Union Européenne (+3 %), l'Afrique (+31 %), l'Amérique (+13 %) et l'Asie (+1 %).
Déjà en baisse au cours du dernier trimestre, les ventes destinées à l'Europe hors UE et le Proche et Moyen-Orient continuent de chuter de respectivement -4 % et -13 %.

Vers les BRICs, les exportations régionales ont connu des fortunes diverses ; alors qu'elles augmentent de +21 % vers l'Inde et +6 % vers le Brésil, elles baissent de -2 % vers la Russie et de -1 % vers la Chine.

Tableau 2 • **Exportations par pays partenaire** — Unité : million d'EUR

		4T2013	Poids dans les exportations régionales au 4T2013	Variation du cumul en années civiles	Variation trimestrielle 3T2013 / 4T2013
1	Belgique	2 202	27 %	+6,8 %	+1,0 %
2	Allemagne	1 051	13 %	-5,7 %	-6,9 %
3	Royaume-Uni	585	7 %	-5,2 %	+5,4 %
4	Italie	557	7 %	-1,3 %	+20,6 %
5	Espagne	439	5 %	+0,0 %	+7,8 %
6	Pays-Bas	427	5 %	-3,2 %	+15,4 %
7	États-Unis	286	4 %	-1,0 %	+10,2 %
8	Suède	229	3 %	-14,8 %	-3,1 %
9	Pologne	177	2 %	-2,2 %	+10,9 %
10	Suisse	103	1 %	-5,9 %	-7,8 %
11	Chine	101	1 %	+4,1 %	-1,3 %
12	Russie	97	1 %	-12,3 %	-2,2 %
13	Arabie Séoudite	83	1 %	+19,5 %	+11,0 %
14	Turquie	82	1 %	-2,7 %	-6,5 %
15	Algérie	76	1 %	+38,4 %	+22,4 %
16	Égypte	72	1 %	-30,0 %	+155,8 %
17	République tchèque	69	1 %	-4,7 %	+11,1 %
18	Portugal	68	1 %	+8,3 %	-1,0 %
19	Maroc	67	1 %	-0,8 %	+8,3 %
20	Autriche	66	1 %	-1,6 %	-4,4 %

Source : Douanes

Forte augmentation des importations d'origine chinoise

Les principaux pays fournisseurs de la région proviennent pour 63 % de l'Union Européenne et principalement de Belgique (19 %), d'Allemagne (12 %), des Pays-Bas (7 %), d'Espagne (6 %) et du Royaume-Uni (5 %).

La Chine, 3e fournisseur de la région, enregistre une augmentation de +10 % de ses exportations vers la région, à 997 M d'EUR, soit son meilleur trimestre en 2013. Il faut

remonter au 3e trimestre 2011 pour trouver des importations en provenance de Chine aussi élevées. De fait, la part de marché de la Chine dans les importations régionales est à la hausse, passant de 9 % au 3e trimestre à 10 % en fin d'année.

L'Asie, l'Amérique et l'Europe hors UE sont respectivement à l'origine de 18 %, 9 % et 6 % des importations régionales.
La balance commerciale avec ces trois zones demeure fortement déficitaire : -1,4 Md d'EUR avec l'Asie, -404 M d'EUR avec l'Amérique et -295 M d'EUR avec l'Europe hors UE.

Tableau 3 ● **Exportations par produit** — Unité : milliard d'EUR

	3T2013	4T2013	Variation trimestrielle 3T2013 / 4T2013
CH - Produits métallurgiques et produits métalliques	1,2	1,2	+5,2 %
C1 - Produits des industries agroalimentaires (IAA)	1,2	1,2	+0,2 %
C4 - Matériels de transport	1,0	1,1	+9,3 %
CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques	1,1	1,0	-3,0 %
CF - Produits pharmaceutiques	0,8	0,8	-3,2 %
C3 - Équipements mécaniques, mat. élec. et informatique	0,6	0,7	+7,4 %
CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures	0,6	0,6	+3,8 %
CG - Prod. caoutchouc et plastique, prod. Minéraux	0,5	0,5	-1,8 %
AZ - Prod. agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	0,3	0,3	+28,8 %
DE - Hydrocarbures naturels, autres prod. ind. Extractives	0,2	0,2	+16,3 %
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	0,2	0,2	+13,4 %
CC - Bois, papier et carton	0,2	0,2	+1,1 %
Total	**7,8**	**8,1**	**+3,6 %**

Source : Douanes

Tableau 4 ● **Importations par produit** — Unité : milliard d'EUR

	3T2013	4T2013	Variation trimestrielle 3T2013 / 4T2013
C3 - Équipements mécaniques, mat. élec. et informatique	1,2	1,4	+17,7 %
CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures	1,1	1,1	+2,5 %
C4 - Matériels de transport	0,9	1,0	+18,0 %
C1 - Produits des industries agroalimentaires (IAA)	1,0	1,0	+0,5 %
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	1,0	1,0	+2,0 %
CH - Produits métallurgiques et produits métalliques	1,0	1,0	+2,3 %
CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques	0,8	0,9	+2,5 %
CG - Prod. caoutchouc et plastique, prod. Minéraux	0,6	0,6	-1,8 %
DE - Hydrocarbures naturels, autres prod. ind. Extractives	0,6	0,6	+0,7 %
CF - Produits pharmaceutiques	0,4	0,5	+10,3 %
CM - Produits manufacturés divers	0,3	0,3	+6,4 %
CC - Bois, papier et carton	0,3	0,3	-3,0 %
Total	**9,6**	**10,1**	**+5,5 %**

Source : Douanes

Quatre secteurs phares concentrent plus de 50 % des exportations régionales

Les exportations régionales sont restées concentrées sur les grands secteurs d'activité habituels :

- Les produits métallurgiques et produits métalliques (15 %) ;
- Les produits des industries agroalimentaires (14 %) ;
- Les produits chimiques, parfums et cosmétiques (13 %) ;
- Les matériels de transport (14 %). Tableau 3

Les produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier restent très largement en tête des produits exportés et leurs ventes augmentent de +8 % au 4e trimestre 2013 par rapport au trimestre précédent.

Principaux produits exportés, les ventes de produits chimiques de base, sidérurgiques et de première transformation de l'acier, de la construction automobile, de la culture et de l'élevage et les articles d'habillement ont augmenté ce trimestre.
Les augmentations les plus importantes concernent les produits de la culture et de l'élevage (+30 %), les déchets industriels (+19 %), les articles en papier ou en carton (+19 %), les produits de l'industrie textile (+15 %) et les produits pétroliers, raffinés et coke (+13 %).

A contrario, les ventes des produits pharmaceutiques, des produits du travail des grains et produits amylacés, des produits en caoutchouc, des boissons et des machines diverses d'usage spécifique ont baissé au cours du 4e trimestre 2013.

Nette augmentation des importations

Les importations concernent principalement les grands secteurs d'activité suivants :

- Les équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique (14 %) ;
- Les textiles, habillement, cuir et chaussures (11 %) ;
- Les matériels de transport (10 %) ;
- Les produits des industries agroalimentaires (10 %) ;
- Les produits pétroliers, raffinés et coke (10 %). Tableau 4

Au 4e trimestre, les principales hausses ont concerné les produits pharmaceutiques, de la construction automobile et de l'industrie textile, ainsi que les équipements pour automobiles et les ordinateurs et équipements périphériques.

À l'inverse, les importations de minerais métalliques, métaux non ferreux et matériel électrique ont baissé sur la période.

Un niveau de création d'entreprises historiquement faible

En 2013, 23 550 entreprises ont été ouvertes dans le Nord - Pas-de-Calais, dont 12 130 par des auto-entrepreneurs.
Même si la baisse annuelle de -2,4 % suit la tendance nationale de -2,1 %, le niveau de création n'a jamais été aussi faible dans la région depuis l'instauration du statut de l'auto-entrepreneur en 2009. Tableau 5

Le Nord - Pas-de-Calais se classe au 10e rang des régions françaises en termes de créations d'entreprises.
Les régions Alsace et Aquitaine apparaissent les plus dynamiques avec une hausse annuelle proche de +4,5 %. Carte 1

Le statut d'auto-entrepreneur semble désormais moins privilégié par les créateurs du Nord - Pas-de-Calais. Les demandes d'immatriculation reculent de -14,5 % sur un an, une baisse plus marquée qu'au niveau national (-10,6 %). Graphique 2
Ce ralentissement observé depuis novembre 2012 pourrait être lié en partie à la hausse des charges sociales des auto-entrepreneurs, alignées depuis le 1er janvier 2013 sur celles des professions libérales.

À l'inverse, les créations classiques ont retrouvé un fort dynamisme depuis le début de l'année alors qu'elles étaient en baisse constante depuis 2009.
Le rythme de création est nettement plus soutenu dans le Nord - Pas-de-Calais (+14,8 %) qu'en moyenne nationale (+8,6 %).

Avec 3 460 procédures enregistrées en 2013, le nombre de défaillances s'est stabilisé par rapport à 2012, année record. La construction, le commerce de détail et les services aux entreprises ont été touchés par un niveau historique de défaillances *(Source : CCI Région Nord de France [2014], « Bilan 2013 : les défaillances se maintiennent à un niveau très élevé », horizon éco, n°164, janvier).*

Tableau 5 • **Créations d'entreprises** (données brutes)

	2011	2012	Cumul année civile		
			Fin décembre 2013	Variation annuelle	Part de la région en France
Créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs	10 615	9 944	11 418	+14,8 %	4,3 %
Créations d'auto-entrepreneurs	13 812	14 185	12 130	-14,5 %	4,4 %
Créations totales	**24 427**	**24 129**	**23 548**	**-2,4 %**	**4,4 %**
Part des auto-entrepreneurs	57 %	59 %	52 %		

Source : Sirene - Insee

Graphique 2 • **Créations d'entreprises**

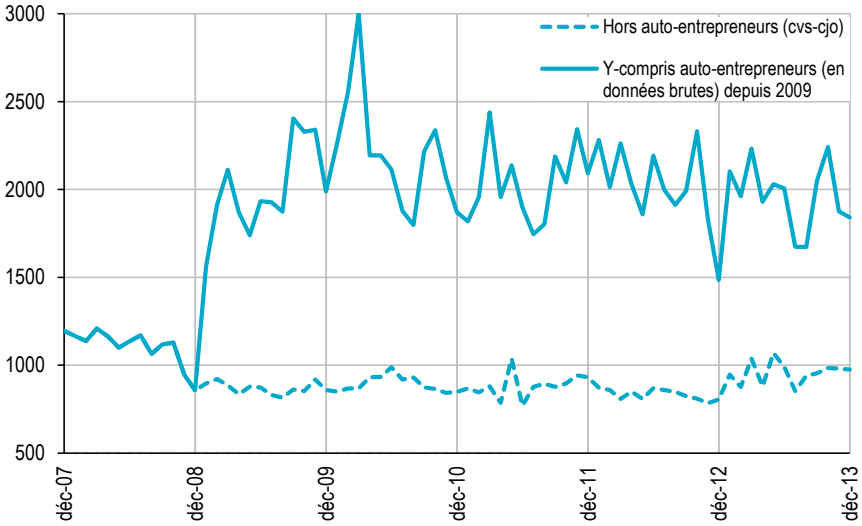

Source : Sirene - Insee Traitement des cvs-cjo : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Carte 1 • **Variation annuelle des créations d'entreprises par région**

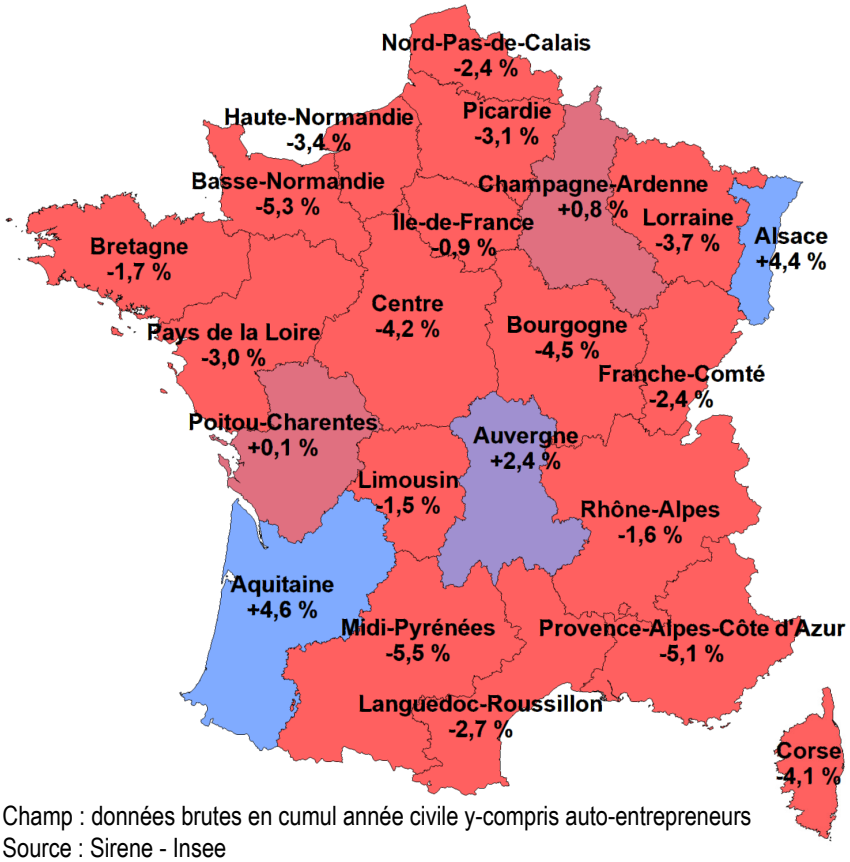

Champ : données brutes en cumul année civile y-compris auto-entrepreneurs
Source : Sirene - Insee

Stabilisation de l'emploi portée par l'intérim

En plus des 102 000 emplois non salariés, la région compte 1,4 million d'emplois salariés. Ces emplois sont présents pour 22 % dans la fonction publique, 12 % dans les services non marchands (éducation, santé, action sociale), 1 % dans l'agriculture et 65 % dans le secteur concurrentiel.
Ce secteur, suivi en conjoncture, regroupe les emplois salariés de l'industrie, de la construction, du commerce et des services marchands, soit au total 864 300 emplois en région fin 2013.

Pour la première fois depuis juillet 2011, le Nord - Pas-de-Calais renoue avec les créations d'emploi. D'octobre à décembre, le nombre de postes augmente de +0,1 % en région, suivant la tendance nationale. Graphique 3

Mais ces créations ne suffisent pas à compenser les pertes particulièrement importantes du 2e trimestre. Sur un an, le bilan reste négatif avec 5 800 emplois disparus des champs concurrentiels.
Le déclin de l'emploi reste plus marqué en région (-0,7 %) qu'en France métropolitaine (-0,2 %).
Malgré ces évolutions, les pertes sont plus limitées qu'en 2012, lorsque 13 800 emplois avaient disparu dans l'économie régionale.

En 2013, six régions ont créé de nouveaux emplois, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur se détachant par une hausse de +0,7 %.
La France compte désormais 15,5 millions d'emplois concurrentiels, retrouvant le niveau atteint fin 2009 à l'issue des pertes importantes liées à la crise économique.

En réaffectant chaque intérimaire à son secteur utilisateur, l'amélioration du 3e trimestre se poursuit dans l'industrie et le tertiaire.
D'octobre à décembre, les pertes d'emploi industriel se limitent à -0,1 %, après -0,5 % au trimestre précédent.
Les activités tertiaires ouvrent de nouveaux postes, situation inédite depuis 15 mois dans les commerces

Graphique 3 • **Variations trimestrielles de l'emploi salarié en région et en France métropolitaine**

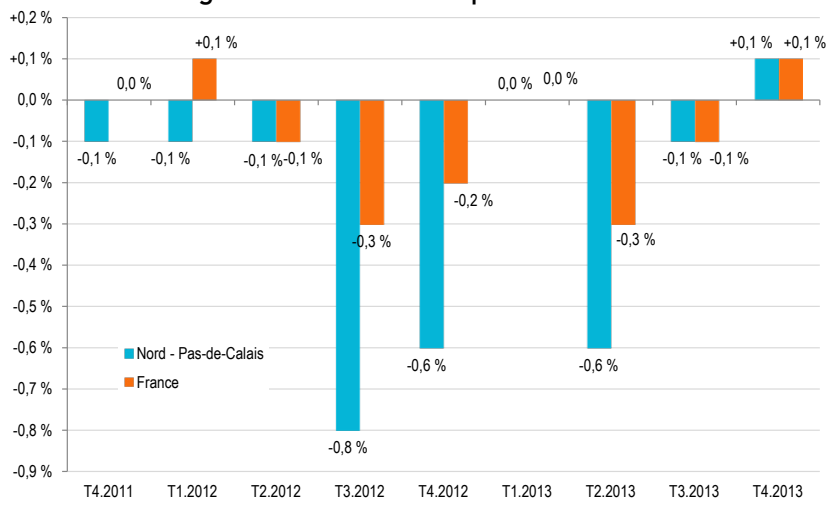

Champ : secteurs concurrentiels
Source : Estimations d'emploi - Insee, Direccte Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais, données cvs

Graphique 4 • **Emploi intérimaire**

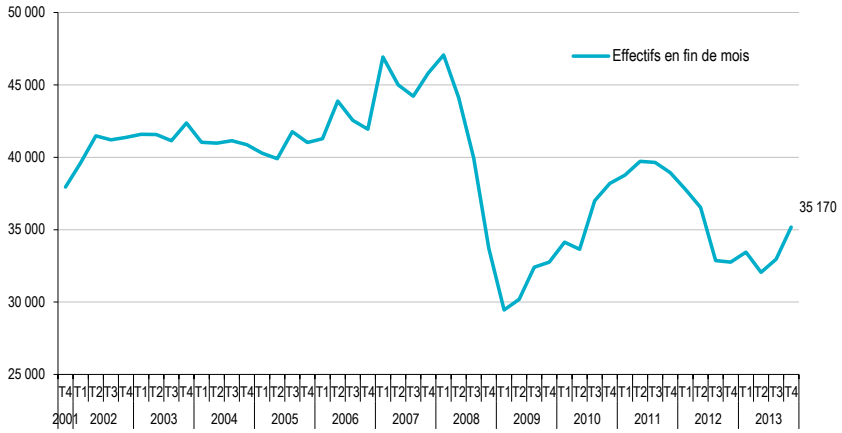

de la région. La construction reste le secteur le plus touché, sur le trimestre (-0,7 %) et sur l'année (-2,2 %).

Le dynamisme de l'intérim se confirme

Les créations d'emploi observées en fin d'année ne reposent que sur le regain de l'intérim. En réalité, les pertes d'emploi direct survenues au 4e trimestre (-1 700 postes) dépassent les fermetures du trimestre précédent (-1 500 postes). Graphique 6

Depuis le 2e trimestre 2012, les entreprises régionales ne parviennent plus à créer des emplois dans les cœurs de métier. Sur l'année 2013, 8 300 postes permanents ont disparu, compensés seulement en partie par l'intérim.

Considérée comme un précurseur des évolutions à venir, la reprise de l'intérim observée le trimestre précédent (+900 postes) se confirme en fin d'année (+2 200 postes).
Les entreprises régionales comptent désormais 35 170 intérimaires dans leurs effectifs. Graphique 4

Les services marchands ont recruté un nombre historique d'intérimaires supplémentaires pour couvrir leurs besoins en fin d'année avec une hausse de +18,4 %.
Seule la construction a réduit sa main d'œuvre temporaire au 4e trimestre (-1,8 %) mais le bilan reste positif sur l'année (+3,5 %).

Le taux de recours, rapportant le nombre d'intérimaires à l'emploi salarié, progresse de +0,3 point pour atteindre 4,1 % en fin d'année. Graphique 5
La construction emploie la plus importante part de salariés en

contrat temporaire (8,3 %).
Sur un an, le recours aux intérimaires progresse de +0,5 point dans la construction, creusant son écart avec l'industrie. Désormais, 7,1 % des salariés de l'industrie sont employés en contrat temporaire contre 9,0 % avant le choc économique de 2008.

Graphique 5 • **Taux de recours à l'intérim par grand secteur**

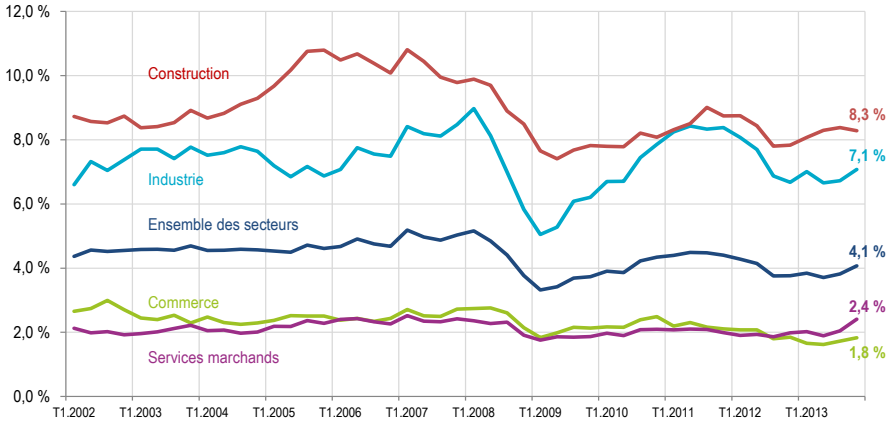

Champ : secteurs concurrentiels
Source : Estimations d'emploi - Insee, Direccte Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Une situation deux fois plus dégradée dans le Pas-de-Calais

Le département du Nord compte 594 800 emplois dans le champ concurrentiel, soit 69 % des postes régionaux.

Le dynamisme de l'intérim soutient l'emploi salarié dans le Nord alors qu'il était en baisse depuis le 3e trimestre 2012. Tableau 6

Pour la première fois depuis trois ans, les industries ne ferment pas de postes. Mais les seuls emplois créés sont temporaires (+7,3 %) alors que les destructions de postes permanents se poursuivent (-0,5 %), comme depuis les années 2000.
La construction reste le secteur le plus touché par les pertes d'emploi permanent et temporaire.

Sur un an, seuls les services marchands ont recruté de la main d'œuvre supplémentaire, notamment pour répondre aux demandes survenues en fin d'année. Les recrutements d'intérimaires ne sont pas suffisants pour soutenir l'emploi dans la construction (-2,4 %), davantage touchée que l'industrie (-1,8 %) et le commerce (-1,5 %).

Fin 2013, 269 500 postes sont recensés dans les champs concurrentiels du Pas-de-Calais, dont 11 600 emplois temporaires.

La situation apparaît davantage dégradée dans le Pas-de-Calais, au 4e trimestre et sur l'ensemble de l'année 2013. Depuis janvier, les fermetures de postes dans les cœurs de métier entrainent des pertes d'emploi deux fois plus importantes que dans le département voisin, malgré les recrutements d'intérimaires.

Entre octobre et décembre, seuls les commerces ont proposé de nouveaux emplois directs (+0,1 %).
La relance de l'intérim stabilise l'emploi dans les services marchands mais ne suffit pas dans l'industrie et la construction.

Sur un an, le commerce est soutenu par les créations de postes hors intérim (+0,2 %).
Les autres secteurs déclinent, en premier lieu l'industrie (-2,4 %).

L'industrie privilégie le recours aux intérimaires

La part de l'industrie dans l'emploi concurrentiel ne cesse de se réduire au profit des services marchands. En 2000, l'industrie engageait 34 % des emplois régionaux. Cette part est tombée à 25 % au 2e trimestre 2013.

Depuis les années 2000, l'industrie n'a jamais créé d'emploi sans avoir recours à l'intérim.

Tableau 6 • **Variations d'emploi par département**

	Nord			Pas-de-Calais			Nord - Pas-de-Calais		
	Nombre	Variation trimestrielle	Variation annuelle	Nombre	Variation trimestrielle	Variation annuelle	Nombre	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Industrie	**144 600**	**+0,1 %**	**-1,8 %**	**74 200**	**-0,5 %**	**-2,4 %**	**218 800**	**-0,1 %**	**-2,0 %**
Emploi hors intérim	134 300	-0,5 %	-2,2 %	69 000	-0,7 %	-2,9 %	203 300	-0,5 %	-2,4 %
Intérim	10 300	+7,3 %	+3,5 %	5 200	+0,9 %	4,8 %	15 500	+5,1 %	+3,9 %
Construction	**56 100**	**-0,7 %**	**-2,4 %**	**31 800**	**-0,8 %**	**-1,8 %**	**88 000**	**-0,7 %**	**-2,2 %**
Emploi hors intérim	51 300	-0,5 %	-2,7 %	29 400	-0,9 %	-2,6 %	80 700	-0,6 %	-2,6 %
Intérim	4 800	-3,1 %	+0,8 %	2 400	+0,7 %	+9,4 %	7 300	-1,8 %	+3,5 %
Commerce	**122 000**	**-0,0 %**	**-1,5 %**	**58 400**	**+0,3 %**	**+0,2 %**	**180 400**	**+0,1 %**	**-1,0 %**
Emploi hors intérim	119 500	-0,1 %	-1,5 %	57 600	+0,1 %	+0,2 %	177 100	-0,0 %	-0,9 %
Intérim	2 500	+3,4 %	-1,5 %	800	+15,0 %	-4,3 %	3 300	+6,0 %	-2,2 %
Services marchands	**272 000**	**+0,5 %**	**+1,0 %**	**105 100**	**-0,0 %**	**-0,4 %**	**377 100**	**+0,3 %**	**+0,6 %**
Emploi hors intérim	266 100	+0,2 %	+0,7 %	102 000	-0,6 %	-1,1 %	368 000	-0,0 %	+0,2 %
Intérim	5 900	+16,7 %	+17,3 %	3 100	+21,7 %	+32,7 %	9 100	+18,4 %	+22,2 %
Emploi total	**594 800**	**+0,2 %**	**-0,5 %**	**269 500**	**-0,2 %**	**-1,0 %**	**864 300**	**+0,1 %**	**-0,7 %**
Emploi hors intérim	571 200	-0,1 %	-0,8 %	257 900	-0,5 %	-1,5 %	829 200	-0,2 %	-1,0 %
Intérim	23 600	+6,7 %	+5,5 %	11 600	+6,7 %	+11,5 %	35 100	+6,7 %	+7,4 %

Champ : secteurs concurrentiels. Les intérimaires sont réaffectés à leur secteur utilisateur.
Source : Estimations d'emploi - Insee Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais / Mission Synthèse

La dégradation de l'emploi direct se poursuit (-1 100 postes) même si les pertes ralentissent depuis plusieurs mois. Graphiques 7 et 8

Les fermetures de postes en CDD et CDI ont été temporairement compensées dans la fabrication de denrées alimentaires et de boissons (+400 postes d'intérim) et la fabrication d'autres produits industriels de type métallurgie, textile, bois, chimie, pharmacie (+300 postes d'intérim). Un tel recrutement d'intérimaires n'avait pas été observé dans l'industrie depuis le 1er trimestre 2011.
Seul le secteur regroupant la cokéfaction, les industries extractives, l'énergie, l'eau, la gestion des déchets et la dépollution a recruté du personnel supplémentaire en fin d'année sur des postes permanents (+100 postes).

Sur un an, l'industrie a fermé 4 500 postes, en partie compensés par l'embauche de 600 intérimaires.
Deux emplois directs détruits dans la région sur trois ont été fermés dans une industrie.

Comme l'année précédente, la construction subit la plus forte dégradation

La construction comprend 88 000 emplois, soit 10 % des postes occupés en région.

D'octobre à décembre, la fermeture de 100 postes intérimaires amplifie la destruction de 500 emplois dans les cœurs de métier.
La construction n'a plus créé d'emploi direct depuis le 1er trimestre 2012.

Depuis un an, les pertes d'emploi sont plus marquées en région (-2,2 %) qu'en France métropolitaine (-1,8 %).
Les seuls emplois créés reposent sur l'intérim (+300 postes) alors que les fermetures de postes permanents se poursuivent face à l'atonie de l'activité.
Touchée par un nombre historique de défaillances, la construction a été contrainte de fermer un nombre

Graphique 6 • **Variations trimestrielles de l'emploi salarié entre intérim et emploi direct**

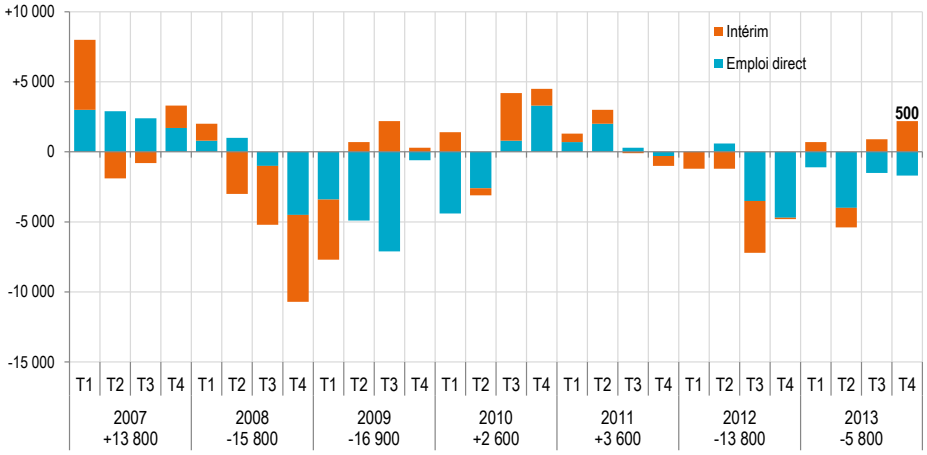

Champ : secteurs concurrentiels
Source : Estimations d'emploi - Insee, Direccte Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Graphique 7 • **Variation de l'emploi salarié par grand secteur d'activité au cours du 3e trimestre 2013 - Contribution de l'intérim et de l'emploi direct**

Champ : secteurs concurrentiels
Source : Estimations d'emploi - Insee, Direccte Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais, données cvs

Graphique 8 • **Variations trimestrielles de l'emploi salarié par grand secteur d'activité**

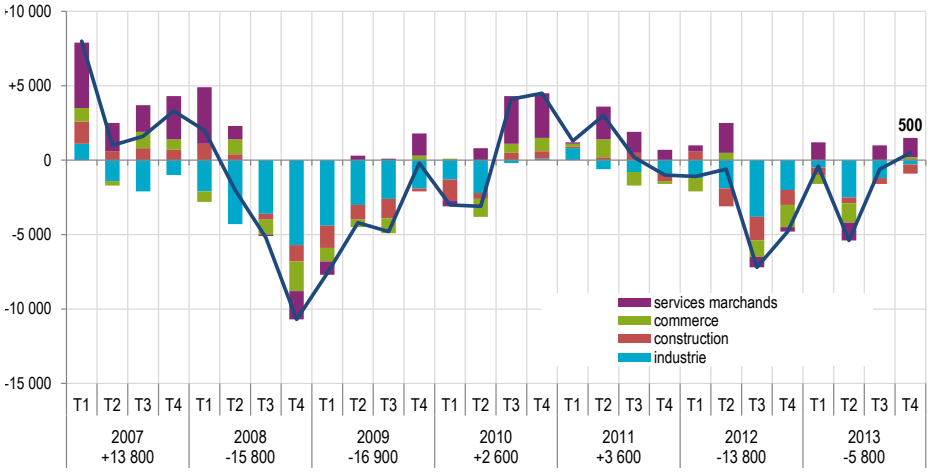

Champ : secteurs concurrentiels. Les intérimaires sont réaffectés à leur secteur utilisateur.
Source : Insee, Direccte

important de postes permanents sur les deux dernières années avec une baisse de -2 100 emplois en 2012, puis de -2 200 emplois en 2013.

Le commerce retrouve un dynamisme grâce à l'intérim

Le commerce compte 180 400 emplois, soit 21 % de l'emploi concurrentiel régional.

Ce secteur retrouve un dynamisme 4e trimestre. Mais les créations restent temporaires pour le troisième trimestre consécutif.
Particulièrement touché depuis le 3e trimestre 2012, l'emploi hors intérim se stabilise ce trimestre.

Sur un an, le commerce a perdu 1 700 emplois, exclusivement dans ses cœurs de métier.
Les pertes d'emploi direct enregistrées restent deux fois moins importantes que l'année précédente au cours de laquelle 2 400 emplois avaient disparu au cœur des commerces de la région.

Une création apparente de postes dans les services marchands

La part des services marchands concurrentiels ne cesse de progresser dans l'emploi régional : de 36 % dans les années 2000, elle atteint 44 % fin 2013, soit 377 100 emplois.

Au 4e trimestre, l'économie régionale a été soutenue par la création de 1 300 emplois dans les services marchands.
En réalité, la hausse ne repose que sur l'ouverture de 1 400 postes intérimaires.

Les transports et entreposage connaissent un besoin sans précédent de main d'œuvre temporaire (+1 100 postes), tout en détruisant un nombre important d'emploi dans les cœurs de métier (-500 postes).
Les activités spécialisées, scientifiques et techniques, ainsi que les activités de services administratifs et de soutien ont ouvert le plus grand nombre d'emploi direct (+500 postes).

Sur un an, les services marchands restent dynamiques avec la création de 2 300 emplois. Les créations dépassent en apparence les 1 300 postes ouverts en 2012.
Mais ces résultats ne reposent que sur le dynamisme de l'intérim, manifeste en fin d'année. Hors intérim, les créations d'emploi ralentissent de manière continue dans les services marchands, passant de +4 700 postes en 2011 à +1 300 en 2012 puis seulement +700 en 2013.

La hausse de la part des recrutements en CDI engagée au trimestre précédent se confirme

Les mouvements de main d'œuvre mesurent chaque trimestre les entrées (CDI, CDD) et les sorties (fin de CDD, démission, licenciement économique, autres licenciements, ruptures conventionnelles, fin de période d'essai, départ retraite, autres motifs) des salariés des établissements de 10 salariés et plus du secteur concurrentiel hors intérim.

Plus modérée qu'au trimestre précédent, la hausse de la part des recrutements en CDI se consolide au cours du dernier trimestre.
Après 14,6 %, les CDI représentent désormais 14,7 % des embauches.
Ce comportement est le plus affirmé dans l'industrie quelle que soit la taille des établissements.
Dans la construction, cette évolution ne s'observe que dans les petits établissements.
La situation est étale dans le tertiaire.

Comparativement au 3e trimestre 2012, le volume de CDI s'apprécie de +2,6 %.
Le Nord - Pas-de-Calais se démarque de la France où le mouvement ne s'est pas prolongé.

Le taux de rotation de la main d'œuvre de 12,5 % est stable depuis trois trimestres à un niveau élevé.
Le taux d'entrée fléchit pour la première fois depuis cinq trimestres pour s'établir à 12,4 % (-0,1 point).
Le taux de sortie se rapproche de 12,5 %.

La réduction de la part des CDD dans les embauches commence à se traduire par une réduction de la part des fins de CDD dans les débauches qui se contracte de -0,4 point à 78,3 %. Graphique 9

Les autres motifs de sortie se répartissent en démissions (7,7 %), licenciements non économiques (4,1 %), fins de période d'essai (2,9 %), retraites (2,6 %), ruptures conventionnelles (1,6 %) et licenciements économiques (0,8 %).

Graphique 9 • **Mouvements de main d'œuvre dans les établissements de 10 salariés et plus**

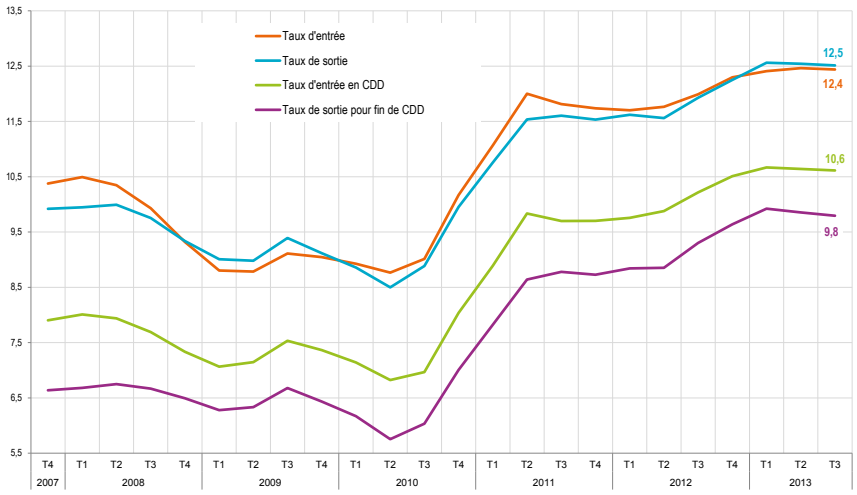

Champ : établissements de 10 salariés et plus des secteurs concurrentiels, hors agriculture et intérim
Source : Dares, DMMO-EMMO Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais, données cvs

La progression du chômage s'est ralentie en 2013

Fin décembre, 369 900 personnes sont inscrites à Pôle emploi, qu'elles exercent ou non une activité.
La baisse mensuelle de -1 100 demandeurs d'emploi en novembre, inédite depuis 2007, n'a pas suffi à compenser les hausses d'octobre (+1 800 personnes) puis de décembre (+1 000 personnes).
Graphiques 10 et 11
Mais la dégradation du marché du travail dans le Nord - Pas-de-Calais reste mesurée au regard de l'évolution nationale sur le 4e trimestre (+0,5 % contre +1,1 %) et sur l'année (+3,1 % contre +6,0 %).

En 2013, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté trois fois moins vite que l'année précédente, passant en moyenne de 2 320 à 910 demandeurs d'emploi supplémentaires chaque mois.

La situation est plus dégradée pour les personnes à la recherche d'un emploi dans la construction. Leur nombre progresse de +1,4 %, soit +640 demandeurs d'emploi supplémentaires. Tableaux 7 et 8
La décélération dans le tertiaire se poursuit : +0,4 %, soit +1 110 inscrits. Le résultat est à l'équilibre pour l'industrie.

Les personnes à la recherche d'un emploi de cadre sont les plus exposées (+1,2 %, soit +120 inscrits), devant les employés (+0,6 %, soit +1 260), les ouvriers (+0,2 %, soit +230) et enfin les professions intermédiaires (+0,1 %, soit + 30).

La demande d'emploi des moins de 25 ans recule pour le 3e trimestre consécutif. Désormais, 72 130 jeunes sont inscrits à Pôle emploi, en baisse de -1,0 % entre octobre et décembre. Graphique 12

Sur l'année, leur nombre recule de -3 255 personnes alors qu'il avait progressé de +5 730 demandeurs d'emploi en 2012.
Malgré ces évolutions, le Nord - Pas-de-Calais reste la première région française touchée par un chômage aussi élevé des

Graphique 10 • **Variations mensuelles du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi**

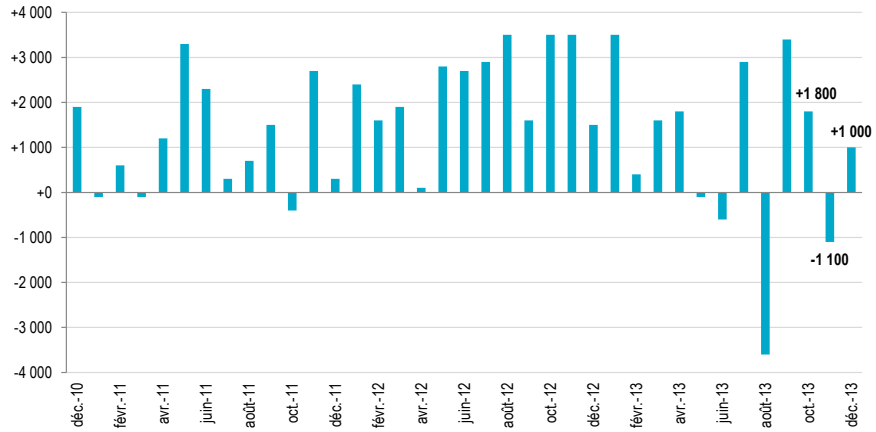

Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B et C. Données cvs-cjo.
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Graphique 11 • **Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi**

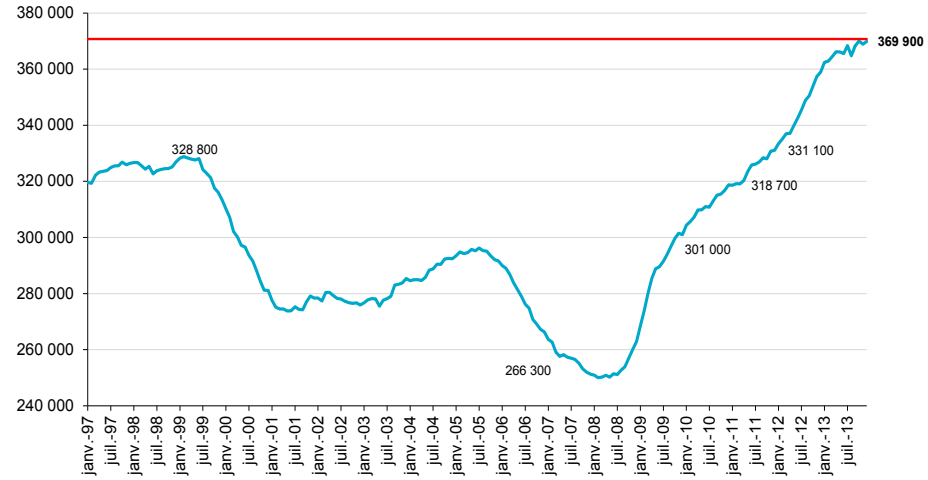

Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B et C. Données cvs-cjo
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Tableaux 7 et 8 • **Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi par métier et qualification**

	Nombre	Part	Variation trimestrielle		Variation annuelle	
Les métiers de l'agriculture, pêche, environnement et transport maritime et fluvial	12 700	3,4 %	+10	+0,0 %	+360	+2,9 %
Les métiers de l'industrie	44 800	12,1 %	-30	-0,1 %	+360	+0,8 %
Les métiers de la construction	46 200	12,5 %	+470	+1,0 %	+1 960	+4,4 %
Les métiers du tertiaire	265 900	71,9 %	+1 200	+0,5 %	+8 260	+3,2 %
Ensemble des métiers	**369 900**	**100 %**	**+1 680**	**+0,5 %**	**+10 950**	**+3,1 %**

	Nombre	Part	Variation trimestrielle		Variation annuelle	
Ouvriers	111 400	30,1 %	+170	+0,2 %	+1 880	+1,7 %
Employés	223 500	60,4 %	+1 190	+0,5 %	+7 680	+3,6 %
Techniciens, agents de maîtrise	21 200	5,7 %	+60	+0,3 %	+610	+3,0 %
Cadres	13 600	3,7 %	+180	+1,4 %	+890	+7,0 %
Ensemble des métiers	**369 900**	**100 %**	**+1 680**	**+0,5 %**	**+10 950**	**+3,1 %**

Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B et C. Données cvs-cjo
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

jeunes (19,5 % de la demande d'emploi).

Si le chômage des jeunes recule, la situation des seniors continue de se dégrader, avec une hausse de +10,3 % des demandeurs d'emploi de plus de 50 ans sur un an.

Le chômage de longue durée atteint un niveau historique en région.
Après une nouvelle hausse de +1,5 % en fin d'année, 174 625 personnes sont devenues inscrites à Pôle emploi depuis plus d'un an. Graphique 13

En 2013, les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de trois ans ont été particulièrement affectés par une hausse de +17,7 %.

Depuis janvier, les sorties des listes de Pôle emploi s'accélèrent de +5,4 %. Graphique 14

Les désinscriptions déclarées pour reprendre un emploi ou intégrer un stage sont en forte progression de +17,5 % et +32,0 % sur un an.

Parallèlement, les inscriptions à Pôle emploi reculent de -1,9 %, entrainées par la baisse des personnes entrées après la fin de leur CDD (-9,2 %) ou de leur mission d'intérim (-13,9 %). Les inscriptions suite à un licenciement économique progressent de +13,7 % sur un an mais restent très marginales dans l'ensemble des entrées.

Depuis janvier, 9 890 emplois ont été supprimés pour motif économique, dont 2 570 dans le cadre de 45 Plans de Sauvegarde de l'Emploi activés pour les licenciements d'au moins 10 personnes dans les entreprises de plus de 50 salariés. Le nombre de licenciements économiques recule de -6,7 % sur un an.

Sur la même période, 16 745 demandes de rupture conventionnelle sont parvenues aux unités territoriales de la Direccte, contre 16 350 l'année précédente.

Graphique 12 • **Jeunes demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi**

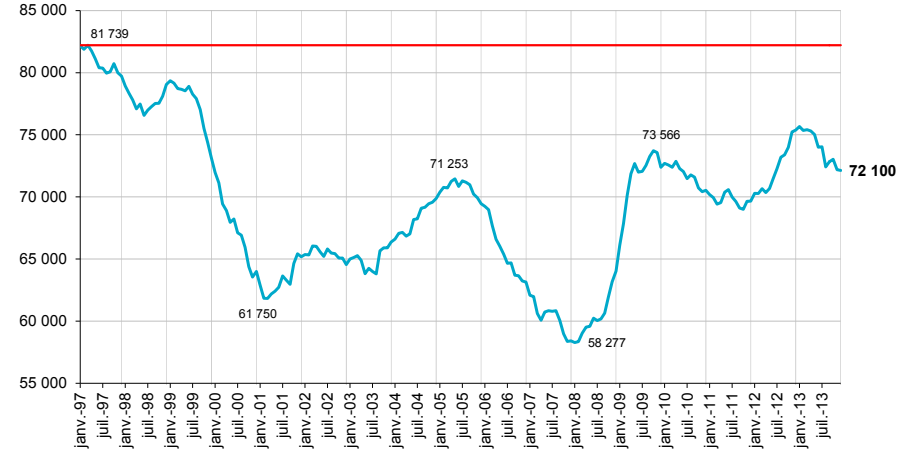

Champ : demandeurs d'emploi de moins de 25 ans. Données cvs-cjo
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Graphique 13 • **Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an**

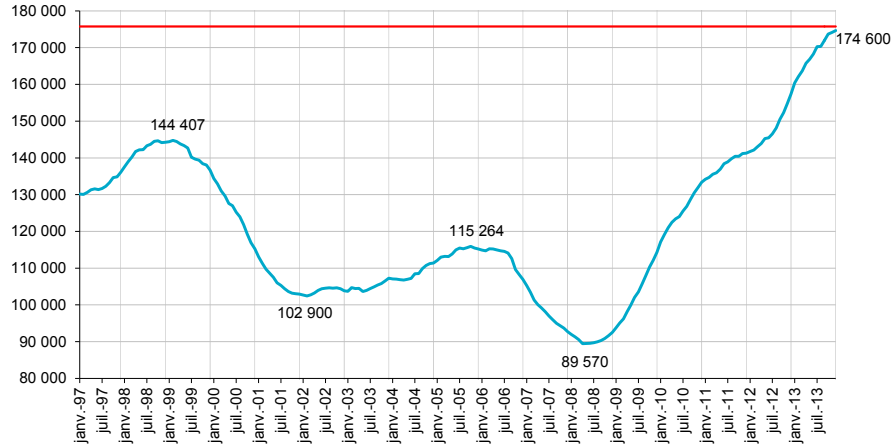

Champ : demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an. Données cvs-cjo
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Graphique 14 • **Entrées et sorties des demandeurs d'emploi des listes de Pôle emploi**

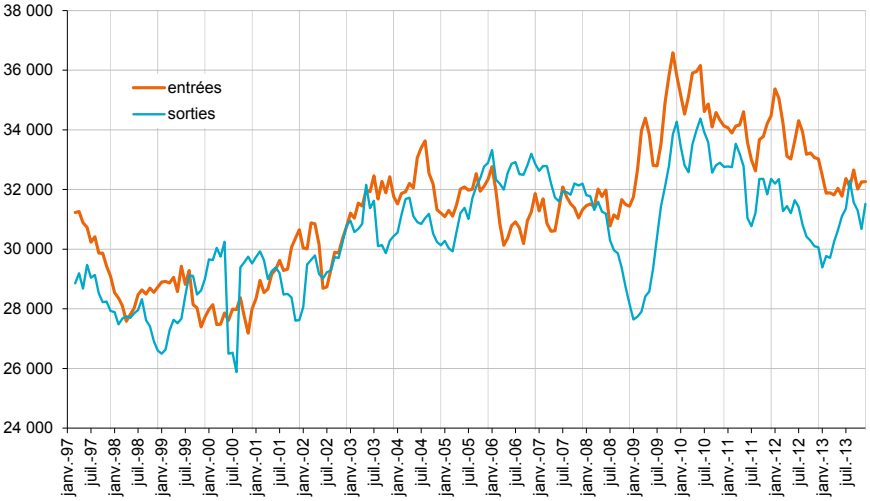

Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B et C. Données cvs-cjo, moyennes trimestrielles glissantes
Source : STMT – Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

La poursuite de la hausse des offres d'emploi de longue durée entretient le léger rebond de l'indicateur de tension ce trimestre

Après la stabilisation au 3e trimestre 2013, ce trimestre se conclut par une légère hausse de l'indicateur de tension, la première depuis fin 2011. Graphique 15

Ce rebond concerne tout autant les métiers de l'industrie, de la construction et du tertiaire.

Graphique 15 • **Tensions sur le marché du travail**

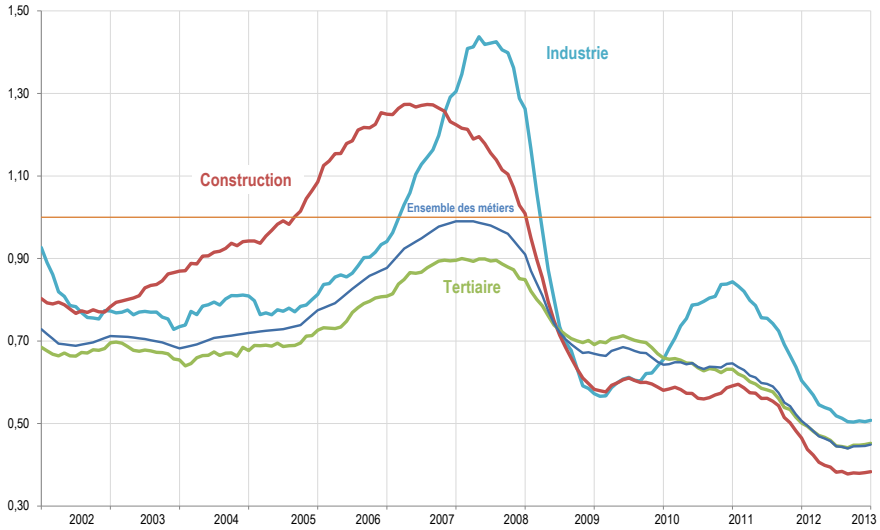

Source : STMT - Pôle emploi, Dares Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais
Remarque : les intitulés recouvrent des familles professionnelles

Dans tous les cas, la hausse des offres d'emploi déposées à Pôle emploi est supérieure à celle du nombre de demandeurs d'emploi, stable dans l'industrie.

Comme au trimestre précédent, les offres d'emploi de longue durée et les CDI alimentent cette embellie pour tous les métiers : +3,7 % dans l'industrie, +6,4 % dans la construction et +5,3 % dans le tertiaire pour un total de +5,1 %.

Parmi les dix plus importants domaines professionnels, les services administratifs, financiers et comptables des entreprises enregistrent une première baisse du nombre de demandeurs d'emploi, -1,1 % contre +1,7 % précédemment.

Dans la mécanique, maintenance des équipements industriels et automobiles, contrôle qualité, le résultat est également favorable, -0,1 % contre +2,2 %.
Tous les autres domaines professionnels s'inscrivent dans le ralentissement de la hausse du chômage et plus particulièrement le commerce-vente et l'hôtellerie, restauration et tourisme.

L'indicateur de tension est en progression dans cinq domaines professionnels : le gros œuvre du BTP, extraction, conception et conduite de travaux, la mécanique, maintenance des équipements industriels et automobiles, contrôle qualité, le nettoyage, les services administratifs, financiers et comptables des entreprises et le social et services aux personnes. Graphique 16

Graphique 16 • **Tensions dans les dix domaines professionnels les plus représentés dans la demande d'emploi**

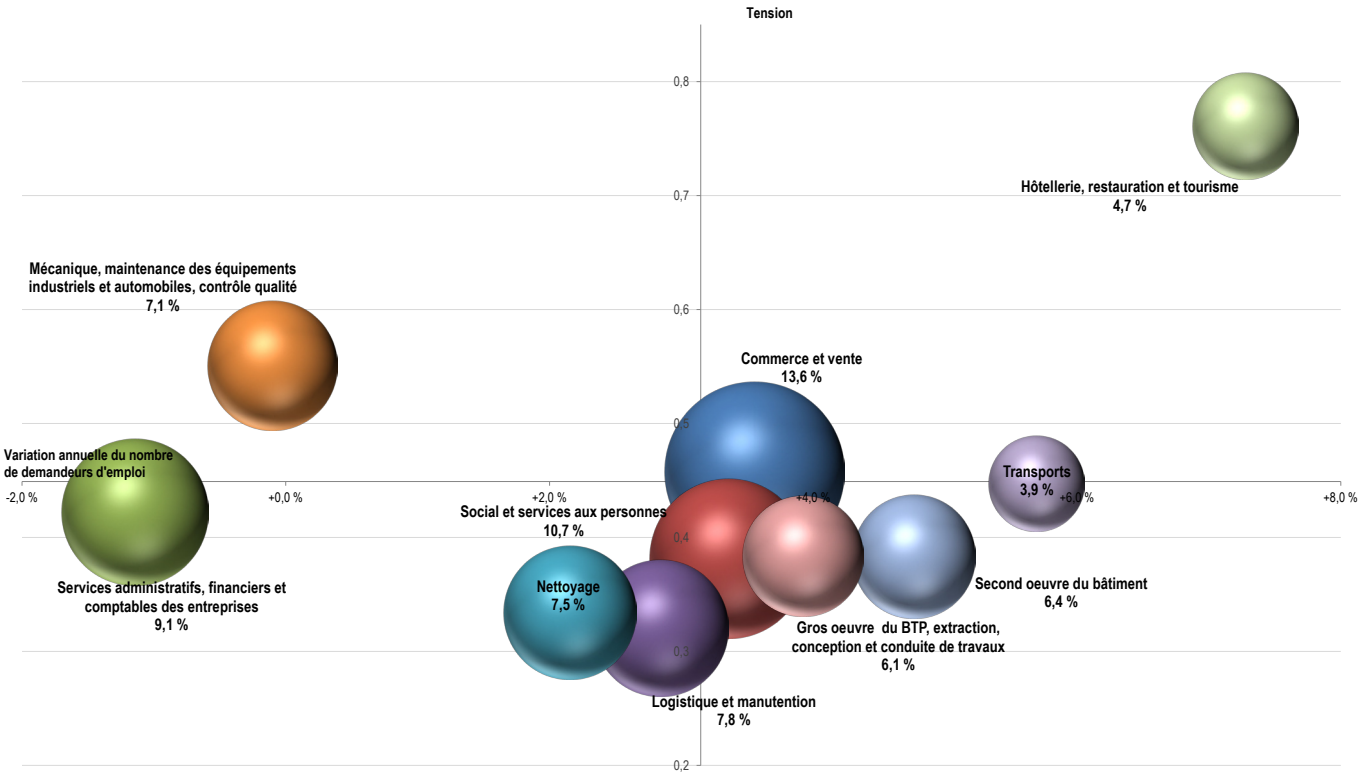

Une année de baisse du chômage

L'Insee a rénové le questionnaire de l'enquête utilisée chaque trimestre pour mesurer le chômage au sens du BIT. Les séries de taux de chômage nationales et localisées sont révisées et rétropolées à partir de la publication des résultats du 4e trimestre 2013. Le taux de chômage calculé avec la nouvelle méthodologie se situe 0,5 point en-dessous des niveaux publiés antérieurement.

En baisse continue depuis janvier 2013, le taux de chômage régional s'établit à 13,0 % de la population active au quatrième trimestre 2013. Sur un an, le chômage recule de -0,3 point dans le Nord - Pas-de-Calais alors qu'il se stabilise en France métropolitaine. Désormais, 9,8 % de la population active se déclare au chômage, hors territoire d'outre-mer.

Le taux de chômage régional se maintient 3,2 points au-dessus du taux national, un écart inchangé depuis plus de 30 ans. Graphique 17
Seul le Languedoc-Roussillon connaît une situation plus dégradée avec 13,9 % de la population active touchée par le chômage. Tableau 9

La baisse du chômage est identique entre le Nord et le Pas-de-Calais au 4e trimestre (-0,2 point) et sur l'année (-0,3 point).
Depuis fin 2011, le taux de chômage dans le Pas-de-Calais (13,1 % ce trimestre) dépasse celui du Nord (12,9 %).

Au 4e trimestre, le chômage progresse uniquement dans la zone d'emploi de Saint-Omer (+0,1 point).
Sur un an, le recul du chômage est général, à l'exception de la zone d'emploi de Saint-Omer où il se stabilise. Calais et Douai profitent des plus fortes baisses, de respectivement -0,7 point et -0,6 point. Carte 2
Quatre zones d'emploi de la région appartiennent aux dix premiers taux de chômage de France : Lens-Hénin (16,5 %), Calais (16,3 %), Valenciennes (15,4 %) et Maubeuge (15,1 %).

Tableau 9 • **Taux de chômage localisés**

Région	T4.2012	T3.2013	T4.2013	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Languedoc-Roussillon	13,7	14,1	13,9	-0,2 pt	+0,2 pt
Nord-Pas-de-Calais	**13,3**	**13,2**	**13,0**	**-0,2 pt**	**-0,3 pt**
Picardie	11,8	11,9	11,7	-0,2 pt	-0,1 pt
Provence-Alpes-Côte d'Azur	11,3	11,4	11,3	-0,1 pt	0,0 pt
Haute-Normandie	11,0	11,0	11,0	0,0 pt	0,0 pt
Champagne-Ardenne	10,6	10,9	10,4	-0,5 pt	-0,2 pt
Lorraine	10,3	10,6	10,4	-0,2 pt	+0,1 pt
Midi-Pyrénées	9,9	10,1	10,0	-0,1 pt	+0,1 pt
Corse	9,7	9,9	10,0	+0,1 pt	+0,3 pt
France métropolitaine	**9,8**	**9,9**	**9,8**	**-0,1 pt**	**0,0 pt**
Aquitaine	9,7	9,7	9,6	-0,1 pt	-0,1 pt
Centre	9,2	9,4	9,3	-0,1 pt	+0,1 pt
Franche-Comté	9,4	9,3	9,2	-0,1 pt	-0,2 pt
Poitou-Charentes	9,4	9,4	9,2	-0,2 pt	-0,2 pt
Basse-Normandie	9,3	9,3	9,0	-0,3 pt	-0,3 pt
Alsace	9,1	9,2	9,0	-0,2 pt	-0,1 pt
Limousin	9,1	9,2	9,0	-0,2 pt	-0,1 pt
Bourgogne	9,1	9,2	8,9	-0,3 pt	-0,2 pt
Île-de-France	8,5	8,7	8,6	-0,1 pt	+0,1 pt
Pays de la Loire	8,5	8,7	8,6	-0,1 pt	+0,1 pt
Bretagne	8,6	8,8	8,6	-0,2 pt	0,0 pt
Rhône-Alpes	8,7	8,7	8,6	-0,1 pt	-0,1 pt
Auvergne	8,8	8,8	8,6	-0,2 pt	-0,2 pt

Source : Insee - date de révision 3 avril 2014 pour les départements et la région

Graphique 17 • **Taux de chômage localisés en région et en France métropolitaine**

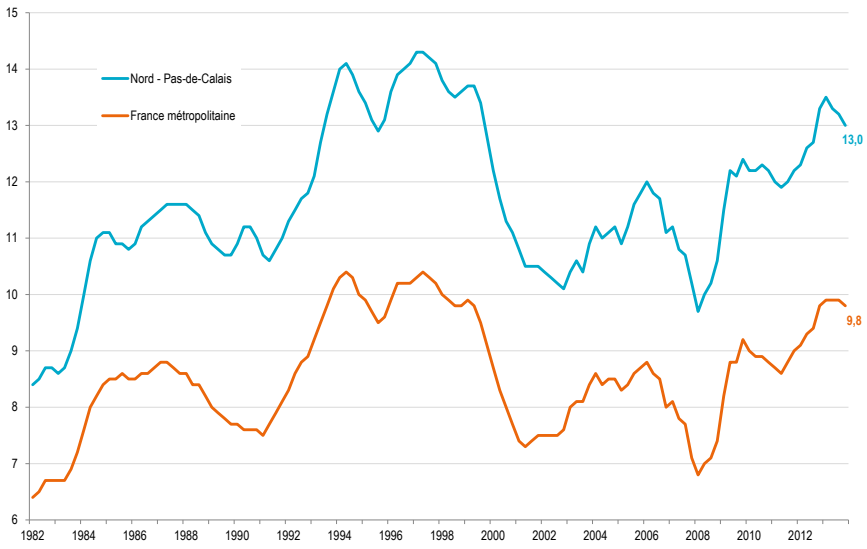

Carte 2 • **Taux de chômage localisés par zone d'emploi**
Moyenne au 4e trimestre 2013

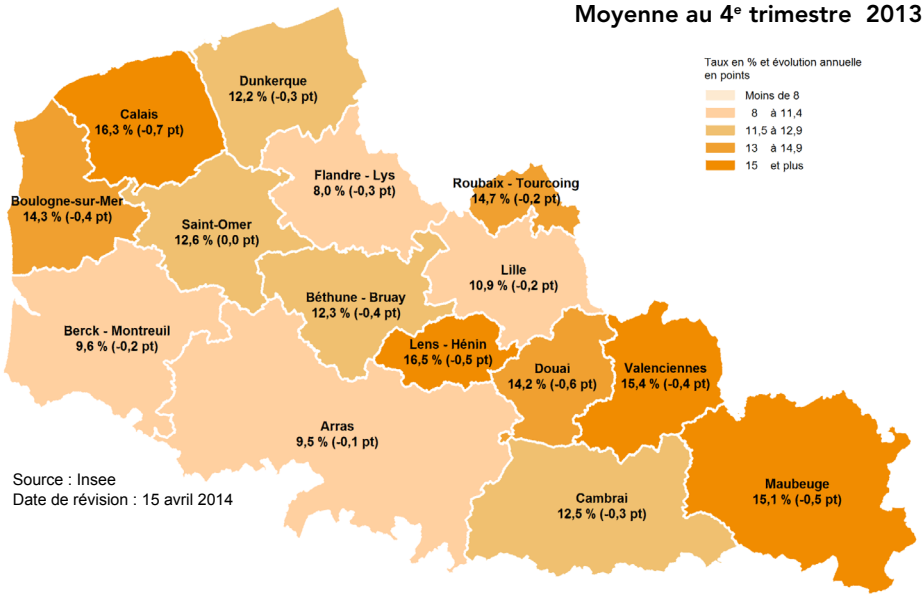

Un niveau élevé de contrats aidés, soutenu par le déploiement des emplois d'avenir

Les contrats aidés favorisent l'accès ou le retour à l'emploi des personnes confrontées à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle par une aide financière versée à l'employeur.

En 2013, 48 470 contrats uniques d'insertion (CUI) ont été conclus, dont 85 % dans le secteur non marchand. Graphique 18
Compte tenu des difficultés structurelles de la région, le Nord - Pas-de-Calais utilise une part importante de l'enveloppe nationale des contrats aidés (12 %).

Cible principale des CUI, les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi représentent 76 % des contrats signés dans le Nord - Pas-de-Calais pour 65 % au niveau national.
En région, 22 % des contrats sont signés par des personnes âgées de plus de 50 ans, touchées par la hausse la plus sensible du chômage en 2013.

Depuis novembre 2012, les jeunes les plus en difficultés peuvent bénéficier d'un emploi d'avenir afin d'accéder à une première expérience professionnelle et acquérir des compétences pour évoluer vers un autre emploi.
Sur l'année 2013, 5 870 jeunes ont été recrutés, dont 62 % en CDD de trois ans. Les jeunes peu qualifiés étant prioritaires, 81 % des bénéficiaires ne possèdent pas le BAC.

Fin décembre, 38 100 salariés sont embauchés sur un emploi aidé dans la région, dont 10 680 jeunes et 27 880 demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi.
Le nombre de salariés en contrat aidé dans la région augmente de 11 220 personnes sur un an. Cette hausse est due pour moitié au déploiement des emplois d'avenir, essentiellement dans le secteur non marchand (+5 470 jeunes). Ces emplois aidés s'ajoutent aux 4 050 CUI non marchand et au 1 340 CUI marchand.

Graphique 18 • **Entrées en contrat aidé**

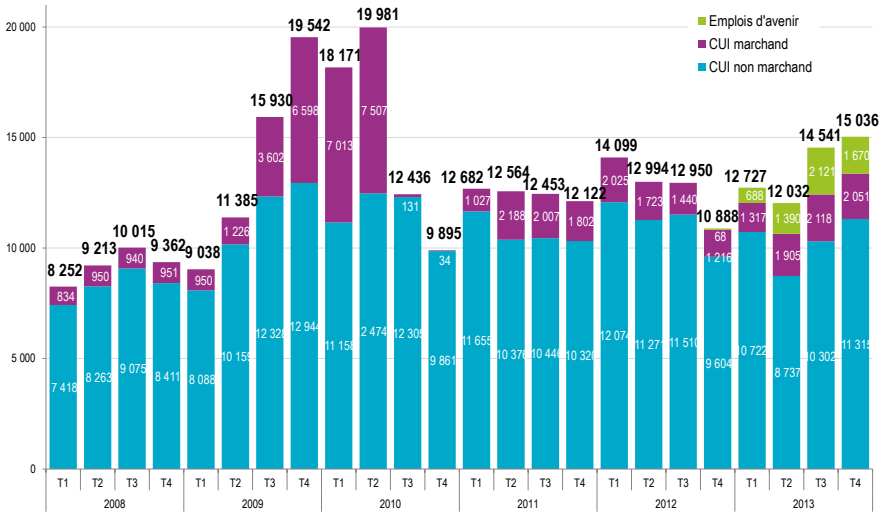

Champ : contrats aidés commencés
Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et du Dialogue social
Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Depuis mars 2013, les entreprises de moins de 300 salariés bénéficient d'une aide directe de l'État pour l'embauche en contrat de génération d'un jeune de moins de 26 ans associée au maintien dans l'emploi d'un senior de plus de 57 ans ou au recrutement d'un salarié de plus de 55 ans.
Les entreprises de plus de 300 salariés sont incitées à négocier un accord relatif à l'emploi des jeunes et à la transmission des savoirs et des compétences des séniors.

Un recours élevé aux contrats aidés sera maintenu en 2014.
Au niveau national, 380 000 CUI d'une durée rallongée sont prévus, en plus de 50 000 nouveaux emplois d'avenir.

Plus de 66 000 formations pour adapter les compétences des demandeurs d'emploi aux secteurs qui recrutent

Depuis janvier, 15 700 places de formation ont été financées par Pôle emploi. La hausse de +2,5 % est liée à la forte mobilisation des Aides Individuelles à la Formation (AIF) en fin d'année. En 2013, 7 330 AIF ont été délivrées au cas par cas, soit 10,6 % de plus qu'en 2012.

Pôle emploi a utilisé 2 535 actions de formation conventionnées pour répondre à des besoins couramment identifiés sur le marché du travail en termes de savoirs faire (techniques, permis, langues étrangères…) ou de diplômes pour certaines activités (aide à domicile, travail auprès d'enfants…), un niveau équivalent à l'année précédente.

Après avoir reçu une proposition d'emploi, les demandeurs d'emploi ont bénéficié de 3 500 Actions de Formation Préalable au Recrutement pour un CDD de six mois à un an, une mission d'intérim d'au moins six mois, voire en préparation d'un contrat de professionnalisation et de 2 330 Préparations Opérationnelles à l'Emploi pour un CDD d'au moins un an ou un CDI.

En 2013, la Direccte a financé 4 330 formations aux compétences clés utilisées principalement par des demandeurs d'emploi. Ces (ré)apprentissages aux savoirs de base sont en hausse de +24 % sur un an.

Dans le cadre du Programme Régional de Formation, 46 560 actions ont été proposées par le conseil régional, soit 70 % des 66 600 formations destinées aux demandeurs d'emploi. En 2012, 75 500 actions avaient été organisées par les différents financeurs.

Afin de mieux pourvoir les emplois vacants, 2 800 formations prioritaires destinées aux demandeurs d'emploi ont été ouvertes sur des métiers qui recrutent à plus ou moins long terme dans les transports, la logistique, la restauration, la mécanique…
Fin décembre, 4 250 inscriptions ont été déposées dans le Nord - Pas-de-Calais. En 2014, 100 000 nouvelles places seraient ouvertes au niveau national.

Le nombre de jeunes en CIVIS atteint son plus faible niveau

Les 27 missions locales de la région accompagnent l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du milieu scolaire.
Dans plus de 150 sites, elles offrent aux jeunes un accueil ainsi qu'une information de proximité et les soutiennent dans leur recherche d'emploi et leurs démarches d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits et à la citoyenneté.

Au 4e trimestre, 78 870 jeunes se sont rendus dans leur mission locale pour un entretien, des ateliers, des informations collectives ou ont été contactés par lettre ou téléphone.

En 2013, 39 260 jeunes ont rencontré pour la première fois un conseiller de mission locale, un nombre en hausse de +2,9 % par rapport à 2012.
Alors que les jeunes peu ou pas qualifiés constituent le cœur de cible traditionnel des missions locales, des personnes de plus en plus diplômées se tournent vers ces structures. Depuis janvier, 47 % des jeunes accueillis possèdent au moins le bac, soit 10 points de plus qu'en 2010.

Les conseillers ont proposé 400 500 solutions aux jeunes en difficultés. Si la majorité des propositions vise à concrétiser le projet professionnel construit par le jeune, une proposition sur cinq porte sur une thématique sociale, témoignant de l'accompagnement global assuré par les missions locales.
D'octobre à décembre, 9 840 jeunes inscrits dans une mission locale ont accédé à un emploi et 6 900 jeunes à une formation, dont 17 % en alternance.

Les missions locales peuvent proposer aux jeunes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi un contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) pour une durée d'un an renouvelable. Le contrat vise à lever les obstacles d'une insertion dans l'emploi durable ou favoriser les projets de création ou de reprise d'activité.
Depuis le début de l'année, 18 100 jeunes se sont engagés dans un CIVIS. Parmi les nouveaux signataires, 40 % bénéficient d'un accompagnement renforcé par un référent unique.
Fin 2013, 24 140 jeunes de la région bénéficient d'un CIVIS, soit le plus faible nombre depuis 2010.

Un niveau historiquement bas des formations en alternance

Les contrats en alternance constituent une voie privilégiée d'accès à l'emploi durable par l'acquisition d'une qualification et d'une expérience professionnelle.
Selon l'enquête IPA 2012, 58 % des apprentis sont en emploi non aidé sept mois après leur sortie de formation, soit 3 points de plus qu'en 2011. Par ailleurs, six jeunes en emploi sur dix bénéficient d'un contrat de type CDI.

La baisse de l'alternance se poursuit pour la troisième année consécutive. En 2013, seuls 20 730 contrats en alternance ont été signés dans le Nord - Pas-de-Calais, en recul de -7,4 % sur un an. Ce niveau historiquement bas est lié à au maintien d'un faible niveau d'entrées en apprentissage aggravé par l'effondrement de la professionnalisation.

Depuis janvier, 12 350 contrats d'apprentissage ont permis à des jeunes de 16 à 25 ans d'alterner entre formation théorique en centre de formation ou section d'apprentissage et application professionnelle chez l'employeur.
Graphique 19

Les contrats signés depuis la rentrée de septembre ont compensé le retard cumulé par la région au 1er semestre. Mais le nombre d'enregistrements reste très proche du point bas observé en 2012 avec 12 260 contrats. Même au cœur de la crise économique, les employeurs avaient accueilli un nombre plus important d'apprentis, proche de 14 000 en 2009.

En 2013, 8 380 contrats de professionnalisation ont permis la formation continue de stagiaires, âgés principalement de moins de 26 ans.

Graphique 19 • **Contrats en alternance enregistrés**

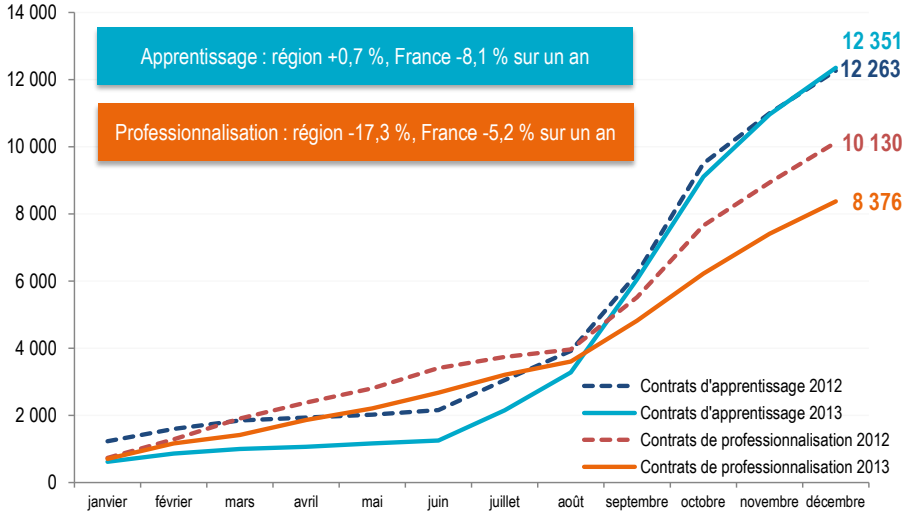

Sources : Ministère du Travail, de l'Emploi et du Dialogue social
Traitement : Direccte Nord - Pas-de-Calais
Remarque : données en cumul sur l'année civile

Les entrées en professionnalisation n'ont jamais été aussi faibles dans le Nord - Pas-de-Calais. Les signatures s'effondrent de -17,3 % en région alors que la baisse se limite à -5,2 % au niveau national.

Baisse des salariés placés en activité partielle

Alternative aux licenciements économiques, le dispositif d'activité partielle permet aux entreprises confrontées à des difficultés de réduire ou de suspendre temporairement leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation partiellement prise en charge par l'État et l'Unedic en remplacement de leur salaire.

Depuis janvier, 1 320 établissements de la région ont demandé 9,3 millions d'heures d'activité partielle pour 52 600 salariés en prévision d'une baisse d'activité.

Les entreprises du Nord - Pas-de-Calais sont les premières utilisatrices de ce dispositif en France. En 2012, 12 % des heures consommées ont été enregistrées dans le Nord - Pas-de-Calais.

La moitié des heures a été demandée par des établissements de plus de 250 salariés.
Les heures ont été autorisées pour 40 % dans la filière automobile, 15 % dans la métallurgie et 8 % dans la construction.
Très spécialisée dans l'industrie automobile, la zone d'emploi de Béthune-Bruay concentre 24 % des heures autorisées, loin devant Douai (16 %) et Valenciennes (16 %).

Peu utilisé avant la crise, ce dispositif a été fortement sollicité à partir du 4e trimestre 2008 pour éviter les licenciements face à la dégradation de la conjoncture économique. À peine 800 début 2008, le nombre de salariés en activité partielle dépasse 30 000 personnes au plus fort de la récession en août 2009.
Le nombre de salariés placés en activité partielle recule en 2013, sans retrouver le niveau d'avant-crise. Fin 2013, 6 580 salariés subissaient une réduction d'activité contre 12 150 fin 2012. Graphique 20

Graphique 20 • **Salariés en activité partielle**

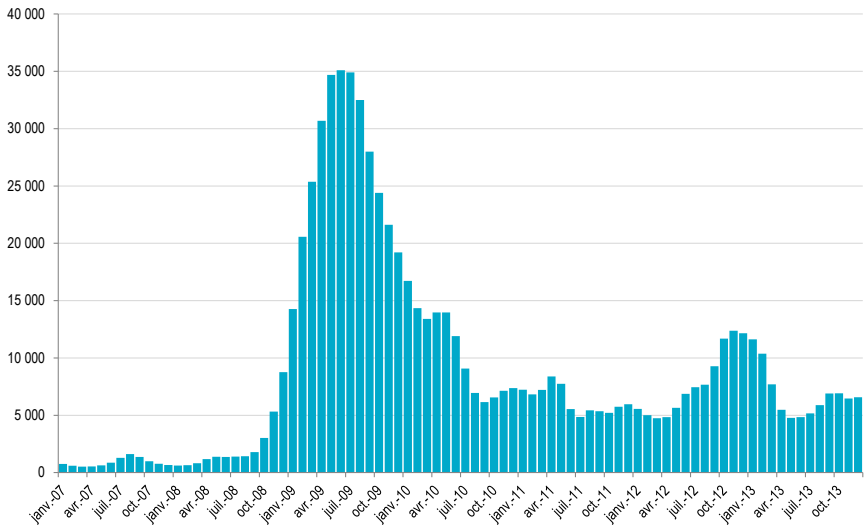

Source : Direccte Nord - Pas-de-Calais . Données cvs

Graphique 21 • **Entrées en CRP, CTP et CSP**

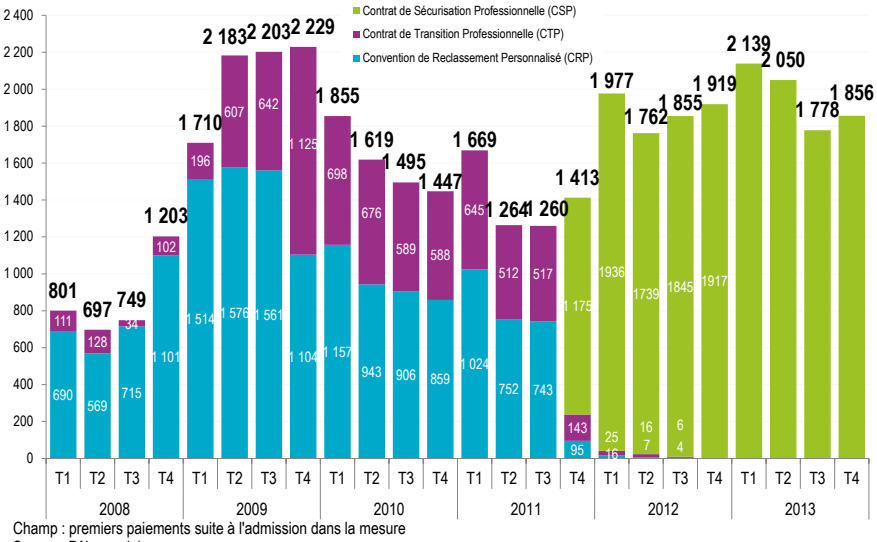

Champ : premiers paiements suite à l'admission dans la mesure
Source : Pôle emploi

Un nombre de salariés accompagnés après leur licenciement économique en constante augmentation

Le Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP) est proposé pour raccompagner vers l'emploi les salariés victimes d'un licenciement économique, si nécessaire au moyen d'une reconversion, d'une création ou d'une reprise d'entreprise.
Depuis janvier 2013, le CSP s'est totalement substitué à la Convention de Reclassement Personnalisé (CRP) et au Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP), réservé aux territoires les plus sinistrés.

En 2013, 7 820 salariés ont accepté un contrat de reclassement après leur licenciement économique. Graphique 21

Les procédures sont en hausse continue depuis trois ans et se rapprochent du niveau très élevé atteint au plus fort de la crise en 2009.

Pôle emploi accompagne un nombre sans précédent de licenciés économiques. En fin d'année, 7 620 demandeurs d'emploi bénéficient d'un contrat de reclassement, soit 17 % de plus qu'en décembre 2012.

Méthodologie

Créations d'entreprises

La série des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire Sirene. Toute entreprise, personne physique ou personne morale, est inscrite au répertoire lors de sa première déclaration de démarrage d'activité non salariée et reçoit un numéro d'identification unique.

Depuis le 1er janvier 2007, la notion de création d'entreprise présentée par l'Insee s'appuie sur le concept défini par Eurostat afin d'harmoniser et de comparer les données européennes. Une création d'entreprise au sens d'Eurostat correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations en auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1er janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Estimations d'emploi

Les estimations d'emploi mises en oeuvre par l'Insee désignent une synthèse de sources permettant de dénombrer le nombre de personnes en emploi (et non le nombre de postes de travail, correction de la multi-activité). En région, les données conjoncturelles couvrent le champ de l'emploi salarié privé essentiellement marchand, hors agrculture et particuliers employeurs.

Sont exclus le secteur OQ (administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale), les stagiaires Afpa, les caisses de congés payés, la vente à domicile et l'administration d'immeubles. Ces séries localisées sont ensuite désaisonnalisées avant d'être recalées sur le niveau national afin d'assurer une cohérence géographique à tous les niveaux.

Les estimations classiques comptabilisent les emplois intérimaires dans le secteur des services marchands. Afin de mieux rendre compte de la réalité du fonctionnement de l'économie, la Direccte Nord - Pas-de-Calais affecte les intérimaires à leurs secteurs utilisateurs. Cette correction des effets de substitution entre emplois directs inscrits dans le secteur et emplois indirects relevant de l'intérim permet de donner un éclairage particulier sur les dynamiques d'emploi et les logiques de recrutements qui se nouent dans chaque secteur d'activité.

La source utilisée combine les estimations d'emploi de l'Insee avec la mesure réaffectée de l'intérim de la Direccte Nord - Pas-de-Calais.

Mouvements de main-d'œuvre

Les données sur les mouvements de main-d'œuvre sont issues de deux sources statistiques distinctes :

- *La déclaration mensuelle des mouvements de main-d'œuvre (DMMO) : chaque mois, les établissements de 50 salariés ou plus adressent à l'administration un relevé détaillé des contrats conclus ou résiliés durant le mois précédent ;*
- *L'enquête sur les mouvements de main-d'œuvre (EMMO) : chaque trimestre, la Dares interroge les établissements moins de 50 salariés à l'aide d'un questionnaire comparable au formulaire déclaratif. Environ 50 000 établissements sont interrogés selon un sondage stratifié, par zone d'emploi, secteur d'activité et tranche de taille.*

Le champ couvert dans cette note porte sur le secteur concurrentiel des établissements de 10 salariés et plus. Sont en particulier exclus les administrations publiques, les collectivités territoriales, les principaux établissements publics, les établissements relevant de la Défense nationale et les établissements de travail temporaire.

Toutes les données trimestrielles sont corrigées des variations saisonnières et révisées chaque trimestre.

Les entrées comprennent les embauches en contrat à durée déterminée et en contrat à durée indéterminée. Les contrats à durée déterminée comprennent les contrats d'apprentissage et les contrats aidés, à la différence d'autres sources comme l'enquête Emploi de l'Insee. (Taux d'entrée = Nombre total d'entrées d'une période / Nombre moyen de salariés sur la période)

Les sorties incluent les fins de contrat à durée déterminée, les démissions, les licenciements économiques et pour motif personnel, les départs à la retraite, les fins de période d'essai, les ruptures conventionnelles et autres motifs. (Taux de sortie = Nombre total de sorties d'une période / Nombre moyen de salariés sur la période). Le taux de rotation est la moyenne des taux d'entrée et de sortie.

Tensions sur le marché du travail

Pour permettre un suivi sur longue période de l'évolution de la demande et de l'offre d'emploi ainsi que des indicateurs caractérisant le marché du travail tels que l'indicateur de tension, les ruptures de série engendrées par les changements de nomenclature doivent être contournées (PCS et/ou ROME).

Une nomenclature agrégée de métiers intitulée Grandes Familles Professionnelles (GFAP) a ainsi été créée à partir des briques élémentaires constituant les 224 familles professionnelles utilisées de 2000 à 2009 et les 240 familles professionnelles de 2010. Le niveau détaillé de ces familles professionnelles a permis dans 99 % des cas de trouver une affectation unique de chaque métier à une GFAP. Le reste a été regroupé dans une catégorie « non classé ailleurs ».

Les GFAP comportent cinq catégories de métiers : les métiers de l'agriculture, pêche, environnement, transport maritime et fluvial, les métiers de l'industrie, les métiers de la construction, les métiers du tertiaire et ls métiers non classés ailleurs.

Un domaine professionnel est une table de passage mettant en relation différentes nomenclatures qui caractérisent chacune un champ particulier : la formation, l'emploi, le marché du travail.

Taux de chômage

Les séries de taux de chômage localisés (régionaux et départementaux) s'appuient désormais sur l'interprétation européenne du concept de chômage au sens du BIT. Par ailleurs, les calculs sont effectués en moyenne trimestrielle, en synthétisant les informations de l'enquête Emploi en continu (notion de chômage BIT pour le voume national) et celles de Pôle emploi sur les demandeurs d'emploi en fin de mois (notion de chômage répertorié, pour la ventilation régionale et départementale). Ainsi, pour les estimations régionales et départementales, la dénomination «taux de chômage localisés» remplace celle de « chômage au sens du BIT », utilisée jusqu'en septembre 2007.

Chiffres clés de la région Nord - Pas-de-Calais

Indicateurs	Nombre	Part dans la France métropolitaine	Place de la région
Habitants	4 millions	6 %	4
Population en âge de travailler (de 15 à 64 ans)	2,6 millions	7 %	4
Actifs	1,77 million	6 %	4
Actifs ayant un emploi	1,5 million	6 %	4
Emploi non salarié	100 000	4 %	9
Emploi salarié	1,4 million	6 %	4
Nombre d'établissements par secteur d'activité	Agriculture : 13 500 exploitations	3 %	
	Industrie : 12 946	4 %	
	Construction : 17 377	4 %	
	Tertiaire : 218 699	5 %	
Économie sociale et solidaire	Établissements : 10 272	5 %	9
	Emploi salarié : 143 000	6 %	5
Artisanat	Établissements : 44 500	4 %	9
	Emploi salarié : 112 000	5 %	
Emploi touristique	39 000		
PIB	100 Mrd EUR	5 %	4
PIB par habitant	24 739 EUR		14
Valeur ajoutée (en milliards d'EUR)	Brute totale : 90	5 %	4
	Agriculture : 1,3	3 %	14
	Industrie : 13,6	6 %	3
	Construction : 5,6	5 %	8
	Tertiaire marchand : 44,5	4 %	4
	Tertiaire non marchand : 24,7	6 %	4
Importations du 4e trimestre 2013	10,1 Mrd EUR	8 %	3
Exportations du 4e trimestre 2013	8,1 Mrd EUR	7 %	4
Brevets publiés en 2010	249	2 %	13
Chercheurs dans les entreprises et les organismes publics	9 770	3 %	10
Dépenses de recherche et développement en 2009	782 millions d'EUR	2 %	12
Part du secteur privé dans les dépenses de R&D	49 %		20
Demandeurs d'emploi fin mars 2014	371 100	7 %	4
Demandeurs d'emploi jeunes fin mars 2014	70 900	9 %	2
Demandeurs d'emploi de longue durée fin mars 2014	175 600	8 %	3
Demandeurs d'emploi résidant en ZUS fin décembre 2013	55 500	11 %	2
Bénéficiaires du rSa fin décembre 2013	214 100	10 %	2

Sources : Insee, Pôle emploi, Dares, Douanes, Cnaf, Draaf, Depp, INPI

Valeur ajoutée par grand secteur d'activité

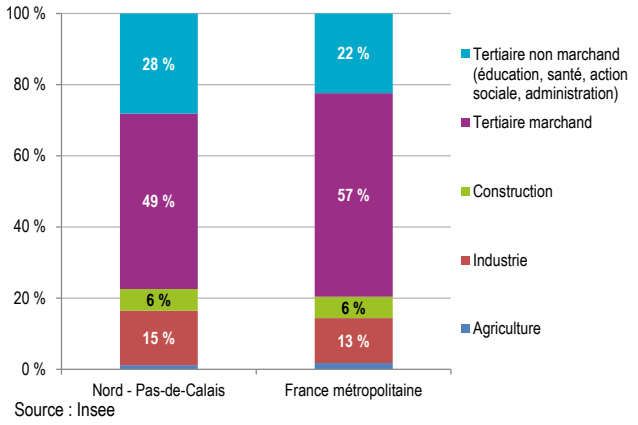

Source : Insee

Estimation de la répartition de l'emploi salarié

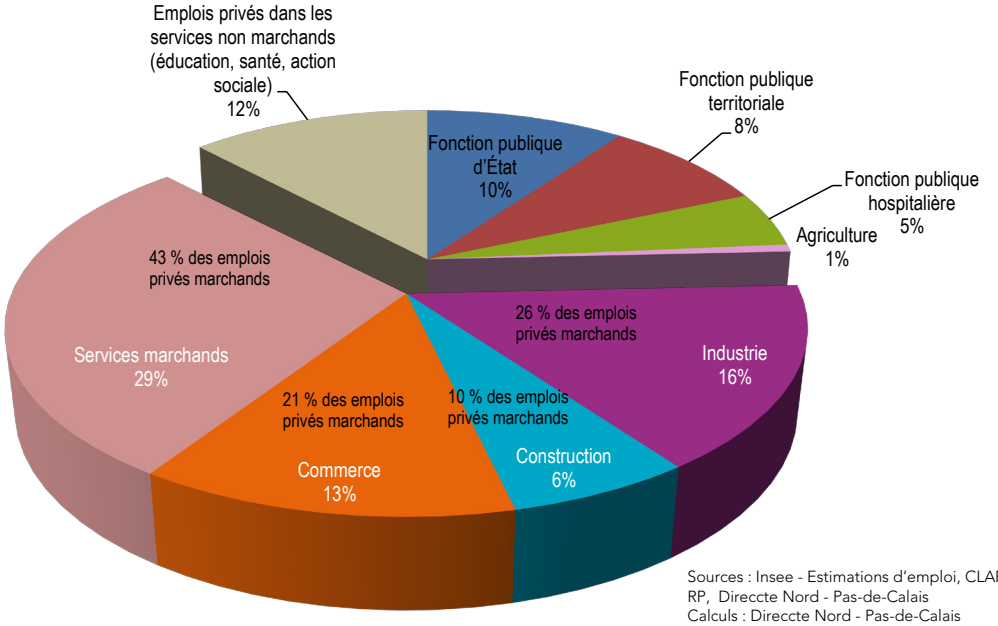

Sources : Insee - Estimations d'emploi, CLAP, RP, Direccte Nord - Pas-de-Calais
Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Part des 15-24 ans dans la population en âge de travailler, 1er région de France métropolitaine avec 553 000 jeunes

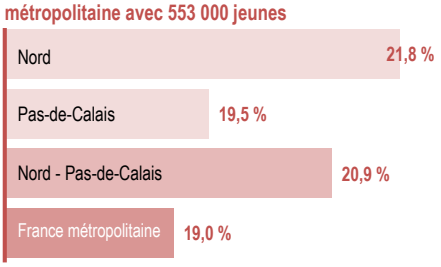

Part des 55-64 ans dans la population en âge de travailler, 20e région de France métropolitaine avec 486 000 séniors

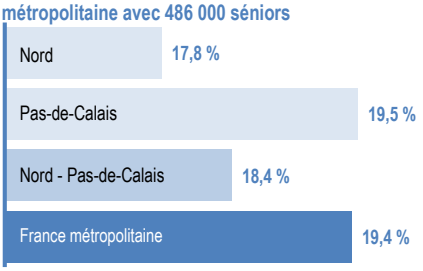

Taux d'emploi, 22e région de France métropolitaine

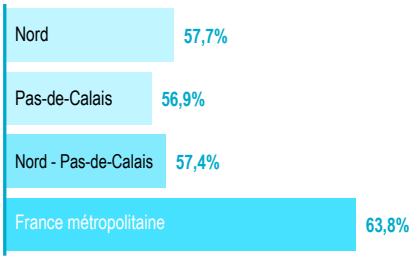

Taux de chômage, 2e région de France métropolitaine

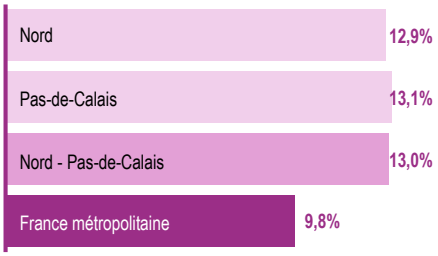

Part des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, 1er région de France métropolitaine

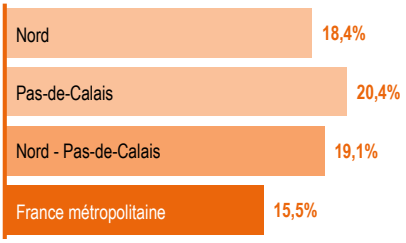

Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an, 1er région de France métropolitaine

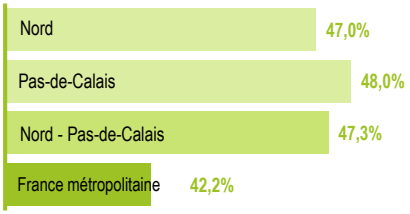

Document réalisé par la Mission Synthèse
de la Direccte Nord - Pas-de-Calais

entreprises **travail** régulation
emploi développement économique
tourisme **dialogue social**
formation tout au long de la vie
international **compétitivité**
régulation concurrentielle

Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direccte Nord - Pas-de-Calais
Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Les Arcades de Flandre • 70 rue Saint-Sauveur • BP 456 - 59021 LILLE Cedex
Tél. 03 20 96 48 60 • Fax. 03 20 52 74 63
Internet : http://nord-pas-de-calais.direccte.gouv.fr